CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E90363** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2025**

ÉDITÉ LE **28/02/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/05/2001
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/05/2001
Capital : 220 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 2001 B 01227

Siret : **437 811 904** **00022**
Code NACE :
Numéro caisse de congés payés : 311124 00

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000003974224204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000003974224204

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/12/2024

Raison sociale : **LES ARTISANS BATISSEURS**

524 AVENUE PASTEUR
78630 ORGEVAL

Téléphone : 01 39 75 85 31 **Fax :**
Portable : 0603854445

Site Internet : www.ab-orgeval.com
E-mail : pschwab@aborgeval.fr

Responsabilité légale :
BUSINESS & MANAGEMENT (511 164 949) / REAU CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 49 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	17/10/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	05/02/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2024
7132 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	05/02/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/02/2025
o Ventilation mécanique	17/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/10/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.